

Résultats du groupe 2024 : Versement d'une P.P.V et de la S.A.I.P : La pilule est-elle amère pour les salariés ?

27 février 2025



...ou est-ce que les efforts des salariés ont été récompensés à leur juste valeur, à cause d'erreurs stratégiques ou de dysfonctionnements d'organisation...

L'année 2024 a été une fois n'est pas coutume sous l'ère de C. TAVARES, plus que mitigée, car malgré un résultat du groupe dont la marge opérationnelle s'élève quand même à 5,5 %, soit 5,5 milliards d'€ de bénéfices ; le cash a fini par rapidement faire défaut à la fin du premier semestre !

En effet malgré les efforts considérables des salariés, tant sur le plan social que par leur engagement inconditionnel à atteindre les objectifs, la machine à cash s'est enrayée et la source s'est tarie d'un seul coup...

A force de jouer au pilote, et de prendre les virages à la corde, la sortie de route a eu lieu !

Aussi, les salariés paient aujourd'hui les pots cassés avec une prime sous forme de P.P.V assez dégradée par rapport aux autres années, à cause d'une gestion plus que douteuse :

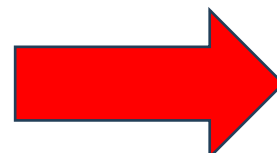
- Du plan produit et de la gestion des stocks aux Etats-Unis.
- De Problème de qualité récurrents en Europe avec un mépris total de compassion pour les clients désabusés.
- Des fournisseurs entraînés dans une spirale destructrice avec une politique d'achat totalement irrespectueuse de ces derniers.
- Du management avec des collaborateurs aux avant-postes dans l'organigramme totalement sclérosés, ne pouvant imaginer contredire un instant les décisions du maître, même si elles étaient à contresens de la vérité.
- Sans parler des bras de fer omniprésents avec les Etats, laissant des traces encore visibles actuellement dans les relations entre différents gouvernements et notre entreprise.

La CFE-CGC pense qu'il est maintenant grand temps de tourner la page, avec un plan stratégique vertueux sortant de cette logique guerrière, en améliorant le social dans l'entreprise, mais aussi, **en redistribuant les richesses de manière équitable** car les salariés ne sont pas responsables des décisions de l'entreprise.

Les efforts des salariés malmenés ces dernières années doivent enfin être récompensés !

« Les meilleures choses qui arrivent dans le monde de l'entreprise ne sont pas le résultat du travail d'un seul homme. C'est le travail de toute une équipe » -Steve Jobs

La suite au verso pour retrouver les montants





Le mercredi 26 février, les résultats financiers de Stellantis ont été présentés et avec eux, les montants de la P.P.V et surtout, la confirmation des dispositifs demandés par la CFE-CGC lors des NAO salaires (S.A.I.P)

Pour la CFE-CGC, l'activation de ces dispositifs est le fruit du travail des collaborateurs : les dysfonctionnements stratégiques et organisationnels ayant rendu celui-ci difficile. Les salariés de l'entreprise, toutes Catégories Sociales Professionnelles (CSP) confondues ont su s'adapter aux changements et obtenir les résultats escomptés !

|  | PPV - Montant brut (1) |
|---|------------------------|
| Rémunération annuelle inférieure ou égale à 1,25 PASS* | 1 700 € |
| Rémunération annuelle comprise entre 1,25 PASS* et 2,5 PASS* | 1 100 € |
| Rémunération annuelle supérieure à 2,5 PASS* | 900 € |

Pour la CFE-CGC, le montant de 810€ net minimum est quand même une reconnaissance des efforts consentis durant cette année particulière de 2024, mais nous attendons bien entendu davantage.

Néanmoins, nous pouvons saluer le fait que la CFE-CGC ait été entendue depuis son alerte de septembre 2024, et que la S.A.I.P ait pu être déclenchée grâce à la neutralisation du critère de Free Cash-Flow positif dans son calcul !

Il s'agit là d'une donnée à prendre en considération dans notre réflexion concernant l'apposition de notre signature sur l'accord de la N.A.O 2025. A suivre...

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos militants CFE-CGC pour plus d'informations et/ou lui remonter vos remarques !

La CFE-CGC est à votre service et vous accompagne dans toutes les situations.

Voici le lien vers l'espace documentaire qui vous permettra de suivre le sujet de la rémunération 2025 au fil de l'eau.

<https://lc.cx/vINGQ>

